

21.07.2017, 00:01

Comme un goût de politique



L'avenir du Martin-pêcheur, anciennement La Lagune, a fait l'objet d'un intense débat.

ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

[Réagir à cet article](#)

[Par Gregory Balmat](#)

FOUNEX - Des discussions animées concernant un nouveau restaurant ont mis en évidence la politisation des débats.

RAPPEL DES FAITS

Lors des élections communales de 2016, les habitants de Founex ont, pour la première fois, élu leurs représentants selon le système proportionnel, la commune ayant dépassé les 3000 âmes. Deux formations politiques se sont alors fait face: d'un côté l'Entente centre droite Founex (ECDF), groupe de la Municipalité et majoritaire au conseil, et de l'autre l'Alliance de Founex (ADF), forte de 22 élus sur les 50 que compte l'assemblée.

GREGORY BALMAT / gregory.balmat@lacote.ch

Ambiance électrique en toute fin de séance lors du dernier conseil de Founex avant la pause estivale. «*Ce que vous faites est une honte, lance un élu, rouge de colère. Nous faisons confiance à notre Municipalité, vous nous faites juste perdre du temps!*» Cible du courroux, le conseiller Edwin Baer, président du groupe de l'Alliance de Founex (ADF), range ses

documents, stoïque. Lui et neuf autres conseillers, par ailleurs membres de l'ADF, viennent de jeter un pavé dans la mare habituellement plutôt calme de la Municipalité. Une motion a été déposée 45 minutes auparavant au sujet d'un préavis concernant l'avenir du restaurant Le Martin-pêcheur, qui retrouve son nom après avoir été connu durant plusieurs années sous l'appellation La Lagune (lire encadré). La motion demande à l'exécutif de commander une étude de marché afin de s'assurer de la viabilité d'un potentiel établissement public.

Le débat se poursuivra le lendemain lors de la deuxième partie d'un conseil au programme si copieux qu'il a fallu le répartir sur deux soirées. La motion sera finalement rejetée et le préavis accepté.

L'opposition veille au grain

Founex est la première commune de Terre Sainte à avoir dépassé les 3000 habitants et donc à être passée à la proportionnelle.

Ce faisant, le clivage au sein du conseil s'est creusé. Finie l'époque où l'opposition était surtout l'affaire d'un regroupement par affinités. Les discussions entourant l'avenir du Martin-pêcheur sont représentatives d'un débat politique qui prend peu à peu de l'ampleur au sein de l'organe délibérant. Et le fait que l'exécutif soit dans son intégralité membre de l'Entente centre droite Founex n'arrange rien, bien au contraire.

«Il faut que la Municipalité sache que nous sommes attentifs et que si nous désirons rester constructifs, nous sommes prêts à faire entendre notre voix», assure Edwin Baer. Une vraie posture d'opposition, en somme. Mais paradoxalement, l'Alliance de Founex se veut apolitique et compte fonctionner «à l'ancienne», une survivance du conseil tel qu'il était avant l'entrée en vigueur de la proportionnelle. «Nous ne donnons pas de consignes de vote à nos membres, nous ne faisons d'ailleurs pas de réunion préparatoire avant les assemblées communales, indique le président de groupe. Nous tenons à préserver la liberté d'opinion de nos membres.»

De l'autre côté de l'échiquier politique founachu, on est peu surpris par la tournure des événements. *«Même s'ils ne veulent pas se définir comme groupe politique, l'ADF a besoin d'exister, analyse Laurent Kilchherr, président de l'Entente centre droite Founex. A mon avis, cette motion sur le Martin-pêcheur relève de cette volonté.»* Reste que le conseiller regrette que l'ADF ne soit pas venu leur faire part de ses réserves sur le préavis avant la séance. *«Le dialogue est essentiel si on veut avancer. Là, on pourrait avoir l'impression qu'ils cherchent juste à attaquer notre Municipalité. Pour le coup, ça ne serait pas vraiment constructif.»*

Et le Martin-pêcheur?

RENAISSANCE Le crédit d'étude ayant été finalement validé par le conseil, la réhabilitation du restaurant situé au bord de la route Suisse devrait pouvoir prochainement commencer. Les réserves exprimées au travers de la motion concernant la viabilité d'un troisième restaurant sur le territoire communal n'auront finalement pas fait mouche. La commune a acquis en septembre 2016 la parcelle sur laquelle se trouve la bâtisse. Fermé depuis 2013, l'établissement se trouve dans un état de vétusté avancé et sa rénovation complète devrait nécessiter des travaux conséquents. En plus du restaurant, deux parkings, l'un pour les clients, l'autre pour le port, devraient également être réalisés. Il faudra ensuite se mettre en

quête du gérant idéal. Selon la Municipalité, trouver la perle rare est la condition sine qua non pour assurer la pérennité de l'établissement. «*Soigner la remise en état des lieux est indispensable pour attirer des professionnels intéressants*», a déclaré le syndic François Debluë lors du dernier conseil.